

Zeitschrift: Eclogae Geologicae Helvetiae
Band: 2 (1890-1892)
Heft: 4

Artikel: Terrains
Kapitel: Terrains paléozoïques
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-153904>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des géologues qui se sont occupés antérieurement de ces terrains et expose ensuite les résultats de ses propres recherches. Il distingue dans ces massifs :

Pétrosilex, roche la plus fréquente, de couleur grise ; compacte, semi-homogène, tantôt grenue, tantôt schisteuse avec paillettes de mica.

Grès métamorphiques, bréchoïdes, rappelant parfois les arkoses. *Grès et poudingues*, parfois avec cailloux arrondis.

Granits variés, quelquefois pégmatites. — Granit rouge et granit à mica noir.

Gneiss assez typique, quelquefois glandulaire.

Micaschiste, talcschiste et *schistes amphiboliques*.

Calcaire cristallin et marbre saccharoïde sur la limite du métamorphique et du carbonifère.

Cet assortiment si varié de terrains se montre dans quatre groupes ou sections : Sous Morcles, au Salantin, à Fully et au Trient. L'auteur énumère les arguments qui l'engagent à voir dans toutes ces roches des terrains sédimentaires, des grès (pétrosilex), des brèches, poudingues, etc., métamorphisés par la pression. La stratification régulière, l'existence de ripple-marks et la disposition en voûte de ces terrains, enfin l'augmentation progressive du métamorphisme du bord des Alpes à l'intérieur, lui paraissent appuyer cette hypothèse. Quant à leur âge, M. Renevier les donne comme carbonifère ancien, dévonien ou plus anciens encore ?

TERRAINS PALÉOZOÏQUES

CARBONIFÈRE. Dans les Alpes vaudoises et du Bas-Valais ce terrain se compose, d'après M. RENEVIER¹, de poudingues gris avec poudingues et grès rouges analogues au sernifit du verrucano ; des arkoses et grès houillers forment, avec

¹ E. Renevier. Alpes vaudoises, *loc. cit.* 38-71.

des schistes, la principale masse de ce terrain dans lequel apparaissent très sporadiquement des couches d'anhracite. Un niveau anhracifère assez constant existe à la base de la formation, un autre en occupe plutôt la partie supérieure. Le terrain carbonifère forme deux bandes, l'une à l'est du massif du Mont-Blanc, l'autre resserrée entre les deux massifs cristallins sur la ligne de Fin-Haut, Salvan et Alesse; une troisième bande, bien plus étroite, suit la ligne de Haut de Morcle-Salantin. La grande épaisseur de celle qui remplit le synclinal de Salvan-Alesse, offre quatre niveaux qui sont :

4. Poudingues supérieurs, comprenant les poudingues rouges des Gorges et les schistes violacés; grès houillers gris et quelquefois schiste noir à plantes (*Cordaites borassifolius*, *Carpolites disciformis*.)
3. Assise schisteuse supérieure; zone des ardoises; traces de végétaux indéterminables. Correspond peut-être à la zone de Brayaz d'Arbignon avec 31 espèces de plantes (*Neuropteris flexuosa* et *N. tenuifolia*).
2. Poudingue moyen; grande épaisseur de poudingue gris; vrai poudingue de Valorsine. (*Sigillaria* trouvée dans des blocs erratiques.)
1. Assise schisteuse inférieure, zone de Dorénaz, Croix du Boit, Fontaines du Midi et de Combaz d'Arbignon avec *Cordaites borassifolius*, *Sphenophyllum erosum*, *Annularia radiata* etc. 27 espèces. Zone de la mine de Collonge.

La flore carbonifère de cette région compte 65 espèces et deux insectes, mais il est difficile, d'après cela, de fixer un parallélisme exact avec l'un des niveaux des étages du carbonifère d'autres régions.

M. F. Virgilio ¹ a étudié les formations permo-carbonifères de la vallée Stretta, dans la partie supérieure de

¹ F. Virgilio. Il Permo-carbonifère di valle Stretta. *Atti R. Accad. Sc. nat. Torino*, XXV. 1890. 885-895, 1 carte.

la vallée de la Doire-Ripaire, entre les altitudes de 1500^m et 3000^m, où cette vallée prend son origine au pied du Mont Thabor. Deux bandes de terrain carbonifère, séparées par des failles, supportent la formation permienne, dans laquelle les deux branches supérieures de la vallée de Stretta sont encaissées. Sur le permien, se place le trias et sur celui-ci, la formation crétacée inférieure, suivie d'un développement variable de moraines. La série est la suivante :

Crétacé. Calcaires à *Cylindrites*.

Franconien et tirolien calcaires gris et rougeâtres supérieurs.

Trias } Vosgien, calcaires gris et rougeâtre inférieurs, calc-schistes, quartzit blancs et verdâtres, grès schisteux (anagénite).

Permien. Talcschiste gneissoïde et talcschiste micacé verdâtre.

Carbonifère. Grès micacé avec schistes charbonneux intercalés; plusieurs gisements ont fourni des plantes.

Il faut ajouter que le calcaire à *Cylindrites* a été aussi rangé dans le trias.

M. HOLLANDE ¹ a examiné un gisement d'anthracite au contact des schistes cristallins près des bains de Saint-Gervais (Savoie), mis en exploitation vers 1860. Les couches anthracifères sont accompagnées de grès micacés passant aux schistes argileux et qui forment le toit et le mur du filon, le tout est bien intercalé dans les cargneules. Ce terrain serait donc triasique (?).

TERRAINS MÉSOZOÏQUES

TERRAINS TRIASIQUES. M. HOLLANDE ² distingue dans le trias des Almes et du Mt de Sulens les assises suivantes :

¹ Hollande. Mont de Sulens et Almes, *loc. cit.*

² Hollande. Mont de Sulens et Almes, *loc. cit.*